

Concertations territoriales

Musiques Actuelles en Normandie

Session #6 - du 25 février au 6 mars 2019

Dispositifs et chantiers 2019

Rencontres territoriales

Calendrier de la tournée régionale

- Lundi 25 février : Acteurs de La Manche au Théâtre de Coutances de 14h30 à 17h30
- Mardi 26 février : Acteurs de l'Eure au Conservatoire de Val-de-Reuil de 10h à 13h
- Lundi 4 mars : Acteurs du Calvados au BBC à Hérouville-Saint-Clair de 14h à 17h
- Mardi 5 mars : Acteurs de L'Orne à la Maison des Associations de L'Aigle de 14h à 17h
- Mercredi 6 mars : réunion Inter-réseaux au FAR à Hérouville-Saint-Clair de 10h à 13h
- Mercredi 6 mars : Acteurs des radios au 666 à Hérouville-Saint-Clair de 14h à 17h
- Jeudi 7 mars : Acteurs de la Seine-Maritime Médiathèque d'Yvetot de 9h30 à 12h30

Ordre du jour

Les réunions par bassin ont pour objectifs d'informer sur les chantiers et dynamiques en cours, de consolider les propositions d'évolution des dispositifs d'aides (Contrat de Filière et Start&Go), et d'organiser les chantiers prioritaires de l'année 2019.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Tour de table, actualités et informations régionales
- Start&Go : informations et échanges sur les évolutions du dispositif
- Contrat de filière : échange sur les évolutions et nouvelles thématiques
- Dynamiques territoriales : enjeux et priorités sur votre territoire
- Suites des concertations

Tour de table, actualités et informations régionales

Le compte-rendu des réunions de concertations de novembre 2018 a été transmis par mail début février et validé par les participants : https://www.reseau-rman.com/uploads/documents/ec8180e17e30/Nov%202018_CR_ConcertationsMANormandie.pdf

A noter que la partie relative à l'Orne est extrêmement condensée, bien que la synthèse soit jugée plutôt satisfaisante.

Informations et actualités sur les territoires

Lors des tours de tables de présentation, les participants partagent les actualités de leur structure.

Manche

- La 38ème édition de **Jazz sous les Pommiers** se déroulera du 24 mai au 1^{er} juin.
- La 3ème édition du festival **Dox-Art** se déroulera fin juin, 3 jours de musiques électroniques non-stop pour démocratiser le mouvement électro (organisation bénévole, autofinancée, jauge 7000 personnes, tarif de 40€ pour les 2 jours, 50 artistes musicaux, 3 scènes, 15 artistes de rues, graffeurs...).
- L'association **La Pépinière** porte un projet de festival à Portbail (première édition prévue début mai 2020) avec pour objectif d'organiser d'autres événements et activités tout au long de l'année.

- **Le Circuit**, collectif d'acteurs autour des MA à Cherbourg organise 20 concerts dans 4 salles de l'agglomération et porte un dispositif d'accompagnement groupes locaux.
- Le festival pluridisciplinaire des **Art'Zimutés** aura lieu fin juin.
- **Chauffer dans la Noireur** organise un Festival le week-end du 14 juillet, ainsi qu'un événement en mars dans 5 bars (29-30 mars) en mobilisant des financements du GIP Cafés-Cultures pour une dizaine d'artistes (financement 50 % bar / 50 % GIP, Coutances abonde au GIP – une expérience à partager).
- **Tour 2 Chauffe fête ses 10 ans au Normandy** avec une soirée de concerts de groupes accompagnés et l'organisation d'une table-ronde régionale des festivals (cf. détail ci-dessous).

Eure

- **Ca Sonne à la Porte** organise la 14ème édition de son festival les 8 & 9 juin à Grossoeuvre.
- Le **Conservatoire Val de Reuil** est mobilisé autour de We Love Rock'n'Roll. Le festival « Les nuits du Caméléon » n'aura pas lieu cette année.
- La **Gare aux Musiques** participe activement à la création du réseau des MA de l'Eure (**AMARE**) dont l'existence est officielle depuis le début de l'année.
- **L'école de musique de Louviers** construit des partenariats avec La Gare sur des cursus de mises en situation professionnelles des musiciens.
- Le **Département de l'Eure** a adopté une politique culturelle en faveur des MA. Une rencontre départementale le 27 mars permettra de présenter les projets du Département.
- **Les Faits D'hiver** n'organiseront pas de festival cette année, pour mieux préparer l'édition de 2020. L'association est en cours de révision de son projet.
- L'association **Le Chants des Muses** à Bernay travaille dans le champ de la production discographique avec l'objectif de développer un label (projet en cours d'élaboration).

Calvados

- Le **Studio Neura** sera présent sur le festival pluridisciplinaire Interstice (rencontres des inclassables à Caen) qui se déroulera fin avril début mai (temps de travail et création sonore).
- Le **DOC** est en période de recrutement pour fin mars (poste de coordination)
- Le **Collectif Pan** organise une soirée le 15 mars et collabore au festival Interstice
- L'association **27th door sound** est organisateur de concerts (rock psyché) et soutien le développement du groupe Mickle Muckle
- Les **Tontons Tourneurs** informent de l'avancement de leur tiers lieu culturel prochainement labellisé en centre ville de Mondeville. Ils y accueilleront Neuvième Ruche, Palma, des maquettistes, des développeurs web. Un espace coworking est déjà ouvert au Boom.
- Le **Bazarnaom - Art Syndicate** expose ses contraintes de déménagement dès l'été prochain. Un travail en itinérance est d'ores et déjà envisagé dans l'attente d'un relogement.
- Le **Collectif PAN** déménage aussi, dans l'ancienne maison des associations (propriété de la mairie) aux côtés d'autres associations (sécateb, art sensible, kino...). La question d'un lieu pour la diffusion reste entière. Il manque des salles de petite jauge à Caen.

Orne

- Le **RAVE** compte plusieurs nouveaux adhérents et agit sur plusieurs axes : médiation de concerts dans les lycées (organisation d'un concert pas les élèves dans 2 lycées) ; lancement de l'appel à candidature d'accompagnement de groupes issus de Normandie (sur 1 an et demi) pour un démarrage au printemps ; accompagne ses adhérents avec une rencontre le 16 mars (rencontre entre trésoriers de manifestations pour comparer les budget et estimer les risques en fonction des types de manifestations, avec un objectif de réalisation de fiches de synthèses). Le réseau témoigne de sa volonté de se rapprocher des collectivités locales pour identifier leurs besoins en investissement et constituer un parc matériels mutualisé, avec le

souhait d'aller progressivement vers une coordination des programmations et une démarche de Solima.

- Les **Arts improvisés** (Cie de Kamel Zekri) développement d'un lieu de résidence en cours de travaux qui devrait ouvrir début 2020 dans l'ancienne mairie-école du village de Saint Thomas de Bonnevale (100 habitants, soutien de l'Europe, hébergement, répétition, enregistrement, ERP 49 personnes).
- L'équipe de la **Luciole** est en redéploiement (nouvelle administratrice, recrutement billetterie-accueil, renforcement des postes sur l'accompagnement et l'action culturelle).
- **TFT** est dans sa 3ème année des tournées Aérolab / Aérolive (démarchage de nouveaux lieux en zone blanche), dans une dynamique de consolidation des actions et de structuration (DLA à venir, embauche d'un mi-temps sur la partie administrative...). Une action en prison se déroule avec Grand Park (culture justice) qui a fait un premier concert avec 13 de détenus (7 séances d'ateliers et 2 concerts prévus). L'association témoigne de quelques difficultés à être reconnue par la Ville de l'Aigle. Enfin, TFT tisse des liens avec des structures de Seine-Maritime et L'Eure pour l'organisation d'événements . Les retours sont souvent positifs, malgré tout les partenariats ont du mal à se concrétiser.
- Le **Département de l'Orne** informe du Printemps de la chanson en cours (cf. culture.orne.fr avec Agenda alimenté par Tourinsoft). « Réseau 61 » qui est le nom de la saison culturelle du Département est construite en partenariat avec les structures culturelles du territoire.
- **L'agglomération de Flers** organise 2 concerts dans l'année (27 avril et en octobre) en collaboration avec le RAVE, la diffusion musicale étant entrée dans les compétences de l'agglomération (avec obtention de licence d'entrepreneur de spectacle). Le projet de bâti est toujours d'actualité (lieu identifié, projet de pôle avec salles de réunions et salle pédagogique, montage financier en cours avec un volet « habitat coeur de ville »). A noter que Flers Agglo est en cours d'élaboration d'un CTEJ orienté MA (Culture Territoire Enfance Jeunesse – convention triennale avec la DRAC).

Seine-Maritime

- Le **Trianon** lance les candidatures à son dispositif d'accompagnement jusqu'au 30 avril.
- La **Fée Sonore** organisent un forum musique « **Mars R'attacks** » le 16 mars à Yvetôt (foire à tout, salon, stands, ateliers...) avec pour objectif d'en faire un événement récurrent à l'échelle du pays de Caux. Par ailleurs, Martin Sixt (folk) est accompagné à la professionnalisation par l'association.
- **L'ADCEM SEM** Seine-Maritime - Eure – Association de directeurs de conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre (représenté sur la réunion par les directeurs des conservatoires de Grand Couronne et Caux Vallée de Seine) témoignent de la volonté de plusieurs conservatoires de dépasser les défiances et préjugés qui persistent avec nombre d'acteurs associatifs MA. Les pédagogies et volontés ont largement évolué de part et d'autre, et les coopérations sont à développer.
- L'association **Art en Sort** organise la 4ème édition de son festival jeune public et la 3ème édition de son festival de groupes normands en juin prochain. Le déménagement de l'association dans de nouveaux locaux est reporté à 2020 en raison du retard pris dans le démarrage des travaux.
- **TST Radio** est une web-radio bénévole basée à Rouen qui émet depuis 2018. Elle est en recherche d'artistes pop-rock locaux à diffuser.
- Le **conservatoire de Caux vallée de Seine** est composé de 4 établissements dont un spécialisé MA à Lillebonne. Un projet de forum MA est en réflexion pour la saison 2019-2020.
- Le **106** accueillera **Pop-Mind** du 19 au 21 mars, des rencontres européennes des cultures populaires placées sous le thème des droits humains fondamentaux (cf. ci dessous).

La relation à la Région

Le réseau RMAN a rencontré le nouvel élu à la culture de la région Patrick Gomont (en présence d'Ivan Sytnik, directeur de la culture) pour présenter la démarche de concertations, les enjeux des musiques actuelles, des dispositifs coconstruits et de la dynamique inter-réseaux. RMAN a pu faire part des inquiétudes des acteurs quant aux évolutions des services de la région. A l'écoute, le vice-président découvre la dynamique régionale sur les musiques actuelles et doit continuer à y être sensibilisé. RMAN va être sollicité par le service culture et patrimoine de la Région pour une réunion « technique » afin de clarifier les articulations et complémentarités entre les réseaux et avec le FAR. L'agence précise qu'elle a été également sollicitée par la région en février sur ce sujet.

La Région affiche un objectif de rationalisation de ses services et de ses politiques. Les recrutements des chargés de missions au sein des services devraient être effectifs fin mai début juin. La direction de la culture ne modifiera pas ses aides pour les MA en 2019 (les acteurs seront protégés, sans coupe budgétaire), mais des évolutions sont à anticiper pour 2020, notamment sur les structures régionales et labellisées. Toutefois, l'aide de la Région au dispositif Start&Go est réduite de 14k€ pour l'année qui vient (baisse de 10k€ votée et 4k€ de reprise suite à une erreur de traitement administratif en 2018).

La relation à la Région et sa prise en compte des musiques actuelles préoccupent les participants. Les changements d'interlocuteurs et la faible participation de la Région aux concertations fragilisent le dialogue et la coconstruction. La structuration collective, en réseau, et la démarche engagée depuis 2017 sont des moyens de faire remonter les besoins et les propositions. Les participants ont des difficultés à comprendre les orientations et les pratiques de la politique régionale.

Plus largement, les incertitudes nombreuses qui pèsent sur les acteurs en ce début d'année sont témoignées. Le besoin de mieux connaître les évolutions des financements de chacun est exprimé. Une enquête « flash » sur les aides publiques pourrait être menée par les réseaux, et compléter ainsi les éléments de diagnostic non traités en 2016.

Agenda

PopMind au 106 à Rouen du 19 au 21 mars 2019

RMAN participe à l'organisation de POP-MIND, trois jours de rencontres européennes organisées par l'UFISC (union des arts et de la culture pour l'économie solidaire) sur le thème des droits fondamentaux. <http://www.pop-mind.eu/>

Un temps à destination des acteurs de Normandie est proposé le jeudi 21 mars matin pour réfléchir à la mise en œuvre des Droits Culturels. La proposition est de lancer un processus de travail à définir avec les structures intéressées par le sujet. Plusieurs acteurs de la région se sont déjà engagés dans cette réflexion (au 106, en interne, à partir de la représentation des publics ; au conservatoire de Grand Couronne ; dans la Manche, à Yvetot...).

Rencontres des festivals le 23 mars au Normandie

A l'occasion des 10 ans de Tour de Chauffe au Normandie, une rencontre régionale des festivals est organisée, avec la volonté d'engager une dynamique de travail sur les questions de coordination, de programmation, de calendriers, voire de régulation...

En effet, la situation Normande est spécifique avec un nombre important d'événements, de natures très diverses (du bénévole émergent au plus commercial, avec souvent des jauges importantes), concentrés dans le temps et sur des territoires souvent touristiques. En introduction à la rencontre, RMAN présentera les remontées des concertations sur la thématique des festivals et le FAR y présentera les éléments de cartographie.

Etude nationale sur le développement d'artistes de musiques actuelles relancée

L'enquête nationale sur le développement d'artistes menée par les réseaux régionaux est relancée jusqu'au 31 mars après la révision et réduction du formulaire. Les résultats devraient être présentés lors du MaMA 2019.

<http://developpement-artistes.org/>

Pour certains participants, il faut porter attention à ne pas réduire les activités à une vision « filière » qui exploite une matière première pour arriver à un produit fini. C'est un écosystème complexe à penser.

Start&Go : informations et échanges sur les évolutions du dispositif

Un premier bilan quantitatif réalisé par le FAR et qualitatif issu des concertations de novembre a pu être présenté en comité technique du dispositif en février dernier.

Au total, pour la session 2018, 181 candidatures ont été reçues, tous dispositifs confondus, pour un budget total de 148k€. Le département de la Seine-Maritime a rejoint le dispositif fin 2018 :

- Start : Budget 24000€ - 47 dossiers déposés, 14 sélectionnés, 11 groupes ont participé aux sessions en immersion
- Go : Budget 97000€ - 134 dossiers, 21 groupes ont reçu une aide financière de 3000 à 5000€ dont 6 groupes présélectionnés pour GO+
- Go+ : Budget 16400€ - 47 dossiers, 3 lauréats accompagnés à la structuration pendant 1 an (Ciel mes Bijoux, Huit Nuits, et Adrien Legrand)
- Coordination (Création d'outils, création de logos, flyers organisation des jury, audition etc...) : 11000€

Evolutions du dispositif régional d'accompagnement en 2019

La répartition des rôles entre le FAR et RMAN a été précisée

- **Le FAR assure la mise en œuvre opérationnelle du dispositif** : suivi des candidatures ; accompagnement des artistes dans la formalisation de leurs dossier par le biais d'entretiens ; organisation logistique ; gestion du fonds ; interface avec les partenaires financeurs ; communication et suivi du site www.start-and-go.net ; modification et perfectionnement du dispositif en fonction de l'évaluation et de l'évolution des besoins des artistes...
- **RMAN est partenaire du dispositif Start & Go sur la coordination et coopération des acteurs** de la filière musicale. Il permet d'associer et mobiliser les acteurs, d'encourager les partenariats et coopérations d'acteurs, de favoriser le développement des parcours artistiques en lien avec l'évolution des pratiques, de contribuer à l'évaluation le dispositif avec les acteurs, et à leurs évolutions.

Le FAR informe des évolutions prévues dans le fonctionnement des dispositifs

- **L'information et le conseil sur les dispositifs seront renforcés** avec une meilleure identification des interlocuteurs (avoir un référent au sein de chaque département, Vincent au FAR et les réseaux), et l'organisation de temps d'informations (2 temps prévus par le FAR en avril certainement dans le Calvados et en Seine-Maritime). Le souhait du FAR est de renforcer les liens avec les acteurs locaux, les relais territoriaux sur chaque département (ex : TFT, RAVE, AMARE, les lieux...) pour une meilleure diffusion de l'information (flyers, affiches...) et communication sur les dispositifs. A la demande d'acteurs eurois, une présentation de l'appel à candidature aura lieu le 28 mars à la Gare aux Musiques afin que les structures puissent mieux relayer l'information et présenter les parcours aux musiciens dans l'Eure.
- **Les critères ont été précisés**, le site a été mis à jour et les formulaires corrigés.
- Le traitement financier reste complexe, en l'absence de délégation globale des fonds.

- **Les aides de Go ne peuvent être cumulées** avec un soutien de l'État sur la commission musique (aide au projet, structuration, conventionnement...) considérant les dispositifs dans une logique progressive et non cumulable.
- **Une instruction administrative des dossiers sera réalisée par le FAR** afin de vérifier leur validité (critères, budgets...) et corriger le cas échéant.
- **La composition et le fonctionnement des jury seront améliorés** (mise en ligne des candidatures, collectivités avec voie consultative, jury GO sur 2 jours, un représentant par département pour relayer l'appel à candidatures de son territoire...). Ils seront mis en place par le FAR.

Pour certains acteurs, la problématique des fonds délégués est une régression par rapport au fonctionnement qui était à l'œuvre sur Booster. Cela pose des problèmes en terme de gestion des délais et des enveloppes (difficultés constatées aussi dans l'audiovisuel, encombrement des commissions de la Région, problèmes de trésorerie). Ce fonctionnement doit être largement amélioré. Une réflexion sur la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public est proposée.

Le calendrier 2019 a été avancé

- 4 avril 2019: lancement de l'appel à candidature sur le site www.start-and-go.net
- 29 avril 2019 : Clôture de l'appel à candidature
- Du 6 au 15 mai 2019 : Instruction des dossiers par le FAR
- Du 16 mai au 10 juin 2019 : Transmission des dossiers aux jury
- Semaine du 10 ou du 17 juin 2019 : Jury Start (1jour) et Jury GO (2 jours) (sur dossiers et écoutes)
- Début juillet 2019 : Jury GO+ (audition live + entretiens)

Start : 2 sessions reconduites pendant les vacances de la Toussaint

Les sessions d'immersion sont organisées par le FAR en ayant recours aux compétences et lieux du territoire. Il propose d'organiser 2 sessions en 2019, à la Toussaint (en reconduction de l'opération en 2018, possibilité de tourner sur les départements), pour 10 à 15 groupes au total. Le programme des sessions pourrait être rallongé légèrement afin de le rendre moins denses. Le FAR propose aussi de rajouter une soirée avec concerts de groupes lauréats de l'année.

Du point de vue des participants, l'opération a été très positive, intéressante...

La proposition initiale était d'organiser une session par département, ce qui semble impossible au regard des moyens mobilisés (budget de 25k€ au total). La demande est toutefois de pouvoir la démultiplier, dans le temps et dans l'espace. Le format pourrait être adapté en fonction des territoires et des moyens (3 sessions de 2 jours par exemple ?). Des moyens spécifiques sont peut être à mobiliser du côté de la formation. Des contenus et formats variables pourraient être envisagés en fonction de l'avancement/des envies des groupes. Pour poursuivre les réflexions, un groupe de travail sera proposé à cet effet.

La place des structures qui accompagnent les amateurs est insuffisante. Des articulations pourraient être pensées avec les actions existantes sur chaque département. Start est encore peu connu et laisse penser une augmentation des demandes. Une approche territorialisée serait intéressante, pour mieux prendre en compte les besoins locaux.

Les échanges les évolutions de Start illustrent l'intérêt d'un travail spécifique sur les pratiques amateurs et l'enseignement. A ce titre, AMARE témoigne de son souhait de réaliser une plateforme web commune qui recenser l'ensemble des dispositifs d'aides aux groupes.

Go et Go+

Le budget de GO est de 83k€. L'aide de la Région passe de 70k€ en 2018 à 56k€ cette année et impactera uniquement l'aide directe aux groupes (soit environ 3 groupes en moins). Les aides restent plafonnées à 5k€ par projet. Les groupes aidés en 2018 ne sont pas éligibles en 2019 en raison des calendriers très rapprochés.

Les dossiers seront traités en juin et les aides aux lauréats seront versées à l'automne 2019.

Sur GO+, les auditions sont envisagées début juillet, pour permettre un démarrage des accompagnements en septembre. L'objectif reste de sélectionner 3 artistes en accompagnement renforcé d'un an par un acteur régional et/ou national. La sélection se fera avec une audition live et un entretien avec un jury professionnel (ex jury GO + FAIR, AJC, Studio des Variétés, des tourneurs, labels, programmateurs etc... hors région mixé avec des professionnels régionaux...). Chaque groupe bénéficiera d'un diagnostic initial réalisé par le FAIR ou AJC afin de formaliser une feuille de route d'accompagnement et organiser l'appui d'un tuteur national au travers de 6 à 8 rendez-vous. Deux points d'étapes sont prévus avec les accompagnateurs en local (coordination, complémentarité des actions) ainsi qu'un diagnostic de sortie (bilan, ajustement feuille de route...).

La temporalité des dispositifs n'est pas toujours adaptée aux réalités des structures et des groupes. La mise en place de plusieurs sessions de jury au cours de l'année serait très profitable (impossible pour l'instant au regard des calendriers et des modalités de gestion financière).

Afin de nourrir l'évaluation des dispositifs et leurs évolutions, il est proposé de formaliser un « avis » détaillé sur les différents points soulevés dans le cadre des concertations. Son contenu pourrait être débattu lors du séminaire régional prévu en avril.

Perspectives

La mise en place d'un groupe de travail est proposée pour suivre le déploiement de Start & GO, travailler aux coopérations (circulations des artistes) à l'échelle régionale, et élaborer des propositions d'évolution des dispositifs. Le nombre de réunions et la liste des participants restent à définir, sachant que des propositions d'évolution sont attendues pour l'automne afin d'être prises en compte pour 2020. Plusieurs participants expriment leur souhait d'y participer : La Fée Sonore, CEM, 106, Cargö, Circuit, Jazz sous les Pommiers, TFT, RAVE, AMARE... Une première réunion sera proposée en juin après les jurys.

Contrat de filière : échange sur les évolutions et nouvelles thématiques

Le contrat de filière couvre une période de 4 ans (2018-2021) associant la Région, la DRAC, le CNV et les départements (L'Orne, La Manche et l'Eure). L'élaboration du contrat a pris en compte les axes proposés dans le cadre des concertations.

Pour 2018, le contrat était doté de 258k€ (dont 59k€ n'ont pas été consommés, réaffectés sur 2019). 28 candidatures ont été reçues sur l'ensemble des axes (17 acceptées, 11 refusées ou annulées) :

- les acteurs du développement d'artistes (13 candidatures – 6 acceptées, aides de 6 à 30k€)
- la diffusion en milieu rural (8 candidatures – 4 acceptées, aides de 8 à 15k€),
- les radios (7 candidatures – 7 acceptées, aides de 10k€)

Les participants témoignent d'une gestion financière là aussi tendue. Les aides financières promises sous 6 semaines ne sont pas encore versées à tous, ainsi que certains soldes de la convention 2017. Les changements de système de comptabilité au CNV ont en effet généré quelques retards qui devraient être régularisés prochainement.

Les évolutions du contrat de filière pour 2019

Le contrat de filière sera doté de 317k€ en 2019 (récupération du reliquat de 2018). Le principe de double financement des structures a été clarifié lors du comité technique du 13 février : « pour les structures financées par l'un des partenaires du CdF sur l'ensemble de ses activités, la demande doit porter sur une action nouvelle ou un accroissement d'activité ». On ne peut fléchir l'aide du Contrat de filière sur du fonctionnement.

Comme pour Start&Go, le calendrier a été avancé au printemps, et un effort sur la communication sera fait (temps d'information sur les dispositifs par le FAR, accompagnement au montage des dossiers...).

Les appels à projets sont reconduits sur chaque axe

- **Soutien aux structures de développement artistique**
- **Soutien à la diffusion en milieu rural** : il est maintenant demandé une seule année d'ancienneté (au lieu de 2). Les critères sont précisés avec 7 dates réparties sur l'année, dont au minimum 4 sur des communes de moins de 5000 habitants.
- **Soutien aux radios associatives**

Deux nouvelles thématiques ont été proposées et mises en débat

- **Coopération** : la thématique reste à approfondir pour un APP en 2020 afin d'en justifier l'intérêt. Une logique de bonification à la coopération pourrait être envisagée de façon transversale à l'ensemble des thématiques.
- **Lien musique et image** : un appel à projet est en cours d'élaboration pour 2019, avec la volonté de faire le lien avec Normandie Image (annuaire d'acteurs de l'image, connaissances sur pré-montages, transferts de savoir-faire...).

Précisions sur la répartition des rôles Le FAR / RMAN

- **Le FAR** participe aux réunions techniques, au comité stratégique et assiste au comité d'attribution en tant que pôle ressource avec voie consultative. L'agence va mettre en œuvre des temps informatifs et des rendez-vous d'accompagnement en direction des acteurs de la filière afin de faciliter le décryptage des appels à projets et le montage des dossiers.
- **RMAN** participe aux réunions techniques et au comité stratégique pour faire remonter les travaux de concertation et d'observation. Le réseau associe et mobilise les acteurs pour repérer les objectifs relatifs à des entrées thématiques, identifier les besoins et faire des propositions.

Calendrier 2019

- Finalisation des appels à projets : 26 mars
- Lancement des AAP : 4 avril
- Clôture des APP : fin mai
- Comité d'attribution : fin juin

Dynamiques territoriales et thématiques transversales

Dynamiques territoriales

La mise en dynamique des acteurs des MA sur les territoires commence à se préciser.

- **Eure** : le réseau départemental AMARE est constitué. Il se positionne sur de l'animation et la coordination (relais départemental), l'observation, l'accompagnement (plateforme), la diffusion en zone blanche...
- **Manche** : une dynamique Nord-Cotentin émerge, animée par Le circuit et centrée sur l'échange d'informations (programmations...) et l'accompagnement de groupes (avec le Circuit). Une première rencontre avec les acteurs locaux le 22 mars.

- **Calvados** : l'articulation entre la communauté urbaine de Caen La Mer et les territoires ruraux reste à travailler. L'approche départementale doit être réinterrogée (ex. Est-Calvados à relier à la Seine-Maritime ?). Sur Caen, la problématique du manque de lieu de diffusion est soulignée, tout comme le manque d'acteurs associatifs sur le reste du territoire départemental. Dans le Bocage, des intercommunalités élaborent des diagnostics territoriaux et recrutent des chargés de développement culturel. Une rencontre avec les chargés de missions serait à organiser pour mieux prendre en compte les MA dans les projets de territoires (cf. contrat de territoire signé par le Calvados).
- **Seine Maritime** : l'approche départementale est ici aussi interrogée, notamment sur la coordination des programmations et activités sur les territoires de proximité (relation entre Rouen, Le Havre et les territoires ruraux aux problématiques spécifiques d'accessibilité et de mobilité). Un des souhaits est de travailler autour des apprentissages croisés (enseignement, pratiques collectives...) à relier potentiellement au Schéma Départemental des enseignements artistiques.
- **Orne** : le territoire départemental est à partager entre l'Est et l'Ouest, avec des dynamiques différentes. Une problématique centrale est la circulation des artistes, une autre est la question des enseignements et des pratiques.

Thématiques transversales

RMAN récapitule les thématiques transversales à mettre en chantiers sur différentes échelles et bassins qui restent à préciser :

- **Festivals** : une suite sera à donner à la réunion des festivals du 23 mars au Normandie, avec un appui potentiel du FAR et RMAN.
- **Droits Culturels** : une première rencontre est proposée dans le cadre de Pop-Mind le 21 mars matin qui pourra lancer un processus de travail avec les acteurs intéressés.
- **Accompagnement d'artistes** : au-delà des potentielles collaborations sur la circulation des lauréats Go/Go+ qui pourraient émerger (tournées régionales par exemple, suivi du dispositif), il s'agit d'échanger sur les groupes identifiés en région, les projets accompagnés, les compétences, les besoins et problématiques des métiers de l'accompagnement et du développement d'artistes pouvant déboucher sur des coopérations et la création d'outils mutualisés.
- **Enseignement et pratiques amateurs** : l'inter-connaissance, les complémentarités et les coopérations entre les différents acteurs (écoles, conservatoires, lieux de répétition...) sont à mettre en chantier. En complément du suivi du dispositif Start, la thématique pourrait s'intéresser à l'observation des pratiques actuelles, la cartographie des compétences, la construction de parcours... Plusieurs bassins seraient prêts à s'investir (Nord-Cotentin, Eure/Seine-Maritime, Bocage, Caen, Flers Agglo...) qui sont d'ailleurs déjà en mouvement avec des coopérations entre écoles, conservatoires et lieux divers. Le Collectif RPM pourrait être une ressource extérieure appréciable.

Suites des concertations

Le calendrier proposé pour les concertations MA en Normandie en 2019 est le suivant :

- Jeudi 25 avril 2019: séminaire régional pour une synthèse et des ateliers
- Rentrée 2019 : poursuite du processus à définir

Annexe - Liste des participants aux rencontres territoriales

Session #6 de février-mars 2019

5 réunions départementales avec la participation de 60 personnes représentant 40 associations (dont le FAR et les réseaux RMAN, AMARE et RAVE) et 5 acteurs publics (DRAC, Départements de l'Eure et de l'Orne, et l'agglomération de Flers).

- Lundi 25 février – Manche 16 personnes / 11 structures
- Mardi 26 février – Eure 11 personnes / 10 structures
- Lundi 4 mars – Calvados 9 personnes / 8 structures
- Mardi 5 mars – Orne 10 personnes / 8 structures
- Jeudi 7 mars – Seine-Maritime 14 personnes / 12 structures

Département de la Manche

- Lucille Formelle, La pépinière
- Anna Ghandri, Les vibrants défricheurs
- Benjamin Flambard, Association Musiques en Herbe
- Simon Louiset, Ville de Cherbourg en Cotentin
- Baptiste Bitouzé, Le circuit
- Mélanie Ozouf, DRAC Normandie
- Mathilde Alluin, Jazz sous les pommiers
- Denis Lebas, Jazz sous les pommiers
- Allan Aloaguen, Chauffer dans la noirceur
- Mathis Maingot, Dox'art festival
- Gabriel Bensaïd, Dox'art festival
- Camille Koziol, Chauffer dans la noirceur
- Anne Lemoine, Chauffer dans la noirceur
- Pierre Dereuder, Tour 2 Chauffe
- Vincent Mouquet, Le Far
- Bénédicte Lepennec, Le Far

Département de l'Eure

- Ludivine Jamelin, Festival Faits d'Hiver / Le 106
- Eric Mémeteau, Département de l'Eure
- Bertrand Lebourgeois, La gare aux musiques
- Stéphanie Duval, Ecole de musique de Louviers
- Karen Lano, Le chant des muses
- Bruno Lemoine, La gare aux musiques
- Vincent Grandserre, Conservatoire de Val-de-Reuil
- Arthur Lombard, Le 106
- Bénédicte Lepennec, Le FAR
- Benjamin Le Maho, Conservatoire de Bernay
- Festival CSALP !, Jérémie Tomczyk

Département du Calvados

- Philippe Géhanne, Art' Syndicate
- Stéphane Bruscolini, Le Cargö / Nordik Impakt
- Fannette Marty Horstmann, Le DOC
- Thibaut Rouyat, association 27th door sound

- François Levalet, Les tontons tourneurs
- Paul Géraudon, Les tontons tourneurs
- Sally Lagny, Collectif Pan
- Erwan Normand, Bruits sons ardents / Studio Neura
- Vincent Mouquet, Le FAR

Département de l'Orne

- Adrien Philippe, TFT Label
- Coralie Miachon-Desmots, Flers Agglo
- Mathias Helbert, Le rave
- Simon Gouget, Les arts improvisés
- Christophe Blanchet, TFT Label
- Christophe Laisné, TFT Label
- Bénédicte Lepennec, Le FAR
- Claire Aubrat, Département
- Estelle Hervé-Beauclair, Département
- Céline Ferry, La Luciole

Département de Seine-Maritime

- Sandrine Mandeville, Le CEM
- Nathalie Cordier, Le 106
- Paul Moulènes, La traverse
- Stéphanie L'Huissier, Le Trianon Transatlantique
- Isabelle Fleury, La Fée Sonore
- Florence Auguste, Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne, ADCEM SME
- Matthieu Roussel, Art en Sort
- Corentin Bernard, TST Radio
- Céline Perreau, Art en Sort
- Olivier Tamboise, CRD Caux Vallée de Seine, ADCEM SME
- Jean-Christophe Aplincourt, Le 106
- Raphaël Malandin, La Fabrik à sons
- Matthieu Lechevallier, Papa's production
- Vincent Mouquet, Le FAR